

## Communiqué de presse

### L'Etat de Vaud soutient la formation des médecins généralistes

**Le canton de Vaud a introduit une aide financière permettant à des médecins assistants d'effectuer un stage de six mois chez un médecin généraliste avant de s'installer en cabinet privé. Cette mesure est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Elle a pour but d'encourager les jeunes médecins à choisir la voie de la médecine généraliste (de premier recours) plutôt que celle d'une spécialité FMH.**

Le nombre de médecins généralistes sera peut-être insuffisant pour répondre aux besoins de la population future. On constate en effet que le nombre d'étudiants qui choisissent cette activité diminue. Ce phénomène s'explique par les conditions difficiles de ce métier (horaires, responsabilités) et par l'influence du système de formation qui tend à diriger l'étudiant vers une médecine spécialisée.

Ces dernières années, la Faculté de biologie et de médecine de Lausanne a déjà réalisé plusieurs développements destinés à infléchir cette tendance, impliquant des collaborations étroites entre la Policlinique médicale universitaire et les médecins praticiens. Plus récemment, le Département de la santé et de l'action sociale a pris au sérieux ce problème, compte tenu du rôle indispensable que joue le médecin généraliste dans notre système de santé: soins de proximité, suivi au long cours des patients souffrant d'affections chroniques, dépistage et prévention des maladies.

Donnant suite à un postulat présenté au Grand Conseil par une commission présidée par le député Xavier Koeb, le Conseil d'Etat a inscrit dans son budget une aide financière permettant à des médecins assistants d'effectuer un stage de six mois chez un médecin praticien, généraliste. Durant leur formation post graduée, c'est-à-dire entre la fin de leurs études et leur installation en cabinet privé, les assistants auront ainsi l'occasion de se familiariser avec la médecine extrahospitalière, sous la supervision de praticiens expérimentés. Cette activité a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2005 dans quatre cabinets médicaux du canton.

#### **Pour tout renseignement complémentaire:**

**Dr Thomas Bischoff**, Unité de Médecine Générale, Policlinique Médicale Universitaire, Rue du Bugnon 44, 1011 Lausanne, 021 314 61 16. Cabinet médical : rue de la gare 4, 1030 Bussigny-près-Lausanne, 021 702 08 08, [cocobi@bluewin.ch](mailto:cocobi@bluewin.ch).

**Dr Bernard Giorgis**, Président de l'AMOV, Association des Médecins Omnipraticiens Vaudois. Cabinet : ch. des Esserpys 20, 1032 Romanel-sur-Lausanne, 021 648 23 75, [fiorini.giorgis@bluewin.ch](mailto:fiorini.giorgis@bluewin.ch).

**Prof A.Pécoud**, Directeur de la Policlinique Médicale Universitaire, Rue du Bugnon 44, 1011 Lausanne, 021 314 60 66, [Alain.Pecoud@hospvud.ch](mailto:Alain.Pecoud@hospvud.ch).